

Fukushima est un désastre créé par l'Homme



La commission d'enquête du Parlement japonais a conclu que l'accident nucléaire de Fukushima de mars 2011 avait été "un désastre créé par l'homme". Les autorités ont failli à leur devoir, selon le rapport.

L'accident nucléaire de Fukushima a été "un désastre créé par l'homme" et non pas simplement provoqué par le séisme et le tsunami géant survenus le 11 mars 2011 dans le nord-est du Japon, a conclu jeudi une commission d'enquête mandatée par le Parlement.

"L'accident (..) est le résultat d'une collusion entre le gouvernement, les agences de régulation et l'opérateur Tepco, et d'un manque de gouvernance de ces mêmes instances", a précisé la commission dans son rapport final. "Ils ont trahi le droit de la nation à être protégée des accidents nucléaires, poursuit le document long de 641 pages.

"Nous pensons que les causes fondamentales sont les systèmes d'organisation et de régulation qui se sont basés sur des logiques erronées dans leurs décisions et leurs actions, et non pas un problème de compétence d'un individu en particulier."

Troisième rapport

"La direction de Tepco était consciente des retards dans les travaux antisismiques et des mesures contre les tsunamis et savait que Fukushima Daiichi était vulnérable", a souligné la commission. Il s'agit de la troisième enquête menée sur cette catastrophe.

Un précédent rapport, mandaté par Tepco, avait disculpé la puissante compagnie d'électricité de toute responsabilité, en affirmant que la puissance du séisme et l'ampleur du tsunami dépassaient toutes les prévisions et ne pouvaient pas être raisonnablement envisagées. "Cela ressemble à une excuse pour échapper à ses responsabilités", a répliqué la commission. "Bien qu'ayant eu de nombreuses occasions de prendre des mesures, les agences de régulation et la direction de Tepco n'ont délibérément rien fait, ont reporté leurs décisions ou ont pris des

mesures qui les arrangeaient", a-t-elle ajouté.
"Réaction à retardement"

Le rapport d'enquête reproche également à l'opérateur de ne pas avoir réagi suffisamment vite dans les premières heures de l'accident. "Cela ne doit pas être attribué à des problèmes d'individus sur le site, mais à des problèmes structurels de Tepco", a-t-il relevé.

Cette commission d'enquête était composée de 10 membres de la société civile (sismologue, avocats, médecins, journaliste, professeurs) désignés par les parlementaires. Présidée par le professeur Kyoshi Kurokawa, elle a interrogé les principaux acteurs de l'époque et mené des investigations depuis décembre 2011.

sources: ATS/AFP

{rokcomments}